

tinct, celui de nos bourgs et villages, comme ceux-ci ont encore un patois très distinct de la belle langue du Gourguillon¹, et ce langage rustique, a-t-il, lui, au contraire, tiré directement du latin les formes en *i* ? — Question délicate.

La dernière supposition expliquerait les formes en *cia*, *gia*, de l'ancien patois. Si *a* latin, en effet, était devenu *e*, il n'aurait pu remonter à *a*, et donner *afforcía*, *ablagia*, après avoir donné *afforcier*, *ablagier*.

Mais il est à remarquer que les plus anciens documents, même les plus populaires, nous montrent des formes en *ier*, *eier*, jamais en *iar*, *eiar*, et que, dans le patois de la Suisse romande, qui a tant de traits communs avec le nôtre, ces verbes sont encore en *yé* (Gilléron), indiquant ainsi une permutation analogue à la nôtre, mais arrêtée en route.

Je tiens donc pour l'hypothèse de *ier* devenu *yí*, *í*. Lorsque la chute de *r* final s'est produite, il est resté *ié*, devenu facilement *í*, par cette tendance, que j'ai déjà signalée ailleurs dans le lyonnais, à laisser tomber la seconde voyelle de l'hiatus.

Quant à nos formes en *ia*, outre que nous n'avons guère que quelques mots conservés par Cochard, et que je n'ai pas retrouvés dans le patois moderne, on peut admettre qu'à l'exemple de tant de verbes français, ces infinitifs ont été refaits sur le participe passé.

Somme, je crois que notre *prayí* est le fils du *preier* de Marguerite d'Oingt, et non l'héritier direct d'un *preiar* rustique. Le tout S. G. D. G.

¹ Qu'il y ait toujours eu un patois rustique à côté du dialecte urbain, modifié surtout sous l'influence d'oïl et même d'oc, ce n'est pas niable. Et cela me montre que, dans une circonstance récente, je n'ai guère été plus fin, Dieu me pardonne, que les sorciers de Montélimart. Dans mon travail *Sur quelques particularités etc.*, je n'ai pas su expliquer la double forme *aiguà* et *aigui*, que l'on retrouve concurremment dans les plus anciens documents lyonnais. Or, il ne semble pas douteux qu'*aiguà*, plus tard *aigue*, ne fût la forme urbaine, la forme civilisée, venue sous l'influence meridionale, et qu'*aigui* ne fût la forme proprement lyonnaise et rustique, que Rubys, au seizième siècle, cite comme employée dans ce qu'il appelle le langage « gavot ». On a vu ailleurs que les règles du lyonnais exigent la forme *aigui*.

Je profite de l'occasion pour rectifier un lapsus dans le même travail. J'y ai dit que la *chambotta* ou *chambossi* était le *manche* de la charrue. Je voulais dire le timon. Le manche ou ce que tient le laboureur se nomme la *coua* (*cauda*).